

Talence, le vendredi 22 décembre 2006

Recommandé avec AR N° 2046 9858 8 FR

Monsieur Benoit BERGEON
44 rue Jules Guesde

33400 TALENCE

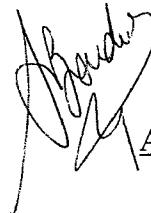
Monsieur,

En réponse à votre courrier du 11 décembre 2006, je vous informe que vous pouvez obtenir une copie de votre dossier moyennant le paiement par avance de 0,18 € la page ainsi que des frais postaux, par chèque libellé à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université Bordeaux 1 ; votre dossier comporte environ 500 feuilles.

Compte tenu de la consistance de votre dossier, je vous propose de venir le consulter à la Direction des Ressources Humaines le 12 janvier 2007 à 14 H ; pour ce faire, vous pouvez vous faire assister par la personne de votre choix.

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,



Alain BOUDOU